



Le 27 mars 2025

TABLE DES MATIÈRES

PENSIONS

M. Savoie

L'hon. M^{me} Holt

TAXE SUR LE CARBONE

M. Savoie

L'hon. M. Legacy

M. Savoie

L'hon. M. Legacy

ÉDUCATION

M. Savoie

L'hon. C. Johnson

PHARMACIES

M. Savoie

L'hon. M. Dornan

SANTÉ MENTALE

M. Savoie

L'hon. M^{me} Miles

GAZ NATUREL

M. Savoie

L'hon. M. Herron

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

MUNICIPALITÉS

M. Savoie

L'hon. M. Kennedy

M. Savoie

IMMIGRATION

L'hon. M. D'Amours

SOINS DE SANTÉ

M^{me} Bockus

L'hon. M. Dornan

FINANCES

M. Lee

L'hon. M. Legacy

M. Lee

L'hon. M. Legacy

SANTÉ

M^{me} Mitton

L'hon. M. Dornan

M^{me} Mitton

L'hon. M. Dornan

ENVIRONNEMENT

M. Hogan

L'hon. M. LePage

M. Hogan

L'hon. M. LePage

M. Hogan

L'hon. M. Gauvin

M^{me} M. Johnson

PENSIONS

L'hon. M^{me} Holt

M. Savoie

L'hon. M^{me} Holt



Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

[Original]

PENSIONS

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Merci beaucoup, Madame la présidente. Bonjour à tous.

[Traduction]

Madame la présidente, pour protéger les pensions de milliers de travailleurs du SCFP du Nouveau-Brunswick, le gouvernement précédent a converti le régime de retraite à un régime à risques partagés parce que celui-ci affichait un sous-rendement de 60 millions à 70 millions de dollars par année. En fait, nous avons dû investir environ 365 millions dans le processus de conversion pour stabiliser les choses afin que les gens puissent compter sur une pension fiable et que les contribuables du Nouveau-Brunswick n'aient pas à payer la note.

Nous avons appris que le gouvernement actuel cherche à abroger le tout ou qu'il le fera et mettra en péril les régimes de pension en les transférant dans un autre régime sans que nous sachions quelle forme ce dernier prendra ou quel rôle il jouera. Cette semaine, nous avons aussi appris que la première ministre envisage de faire de même dans le cas de chaque unité de négociation. Plus tôt, elle n'a pas pu nous dire ce qu'il adviendra de la somme de 365 millions de dollars. Nous devons présumer que tous les autres régimes de pension subiront le même sort. La première ministre fera-t-elle preuve de transparence et nous dira-t-elle exactement ce qui se passe à l'égard de la somme de 365 millions?

L'hon. M^{me} Holt (Fredericton-Sud—Silverwood, première ministre, ministre responsable des Langues officielles, L) : Merci beaucoup, Madame la présidente. Je suis contente de parler de l'importance de veiller à ce que nous ayons des régimes de pension stables et fiables pour les travailleurs des foyers de soins syndiqués et les chauffeurs d'autobus vaillants qui veulent prendre part au processus et négocier les termes de leur régime de pension sans que le tout leur soit imposé par l'intermédiaire d'une mesure législative. Ce n'est pas ce à quoi devraient ressembler les négociations conclues. Notre équipe a pris les fonds qui devaient servir à couvrir le régime à risque partagé et nous sommes revenus à la table des négociations pour déterminer, en collaboration avec les travailleurs des foyers de soins et les chauffeurs d'autobus, exactement sur quelle sorte de pension nous pouvions nous mettre d'accord, une pension qui serait viable et abordable et qui leur fournirait le niveau de prestations qu'ils méritent.

TAXE SUR LE CARBONE

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Soit la première ministre ignore la réponse à la question, soit elle ne répondra pas, Madame la présidente. D'une manière ou d'une autre, cela ne présage rien de bon pour les gens du Nouveau-Brunswick. Je suis disposé à accorder à la première ministre une autre chance.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

En ce qui concerne la majoration liée au coût du carbone, qui s'élève à 4 ¢ le litre, le Comité de modification des lois et le cabinet de la première ministre expriment des points de vue différents à cet égard. Nous entendons deux points de vue différents. Je suis donc un peu curieux. La première ministre brisera-t-elle sa promesse, ou poursuivra-t-elle dans la même voie et provoquera-t-elle la fermeture de la moitié des détaillants d'essence dans les régions rurales de la province? Oui ou non?

L'hon. M. Legacy (Bathurst, vice-premier ministre ; ministre des Finances et du Conseil du Trésor ; ministre responsable de l'Énergie ; ministre responsable de la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée*, L) : Merci, Madame la présidente. Nous avons effectivement reçu un rapport du Comité de modification des lois. Nous l'examinons à l'instant même. Comme vous le savez, nous voulons faire preuve de respect à l'égard du travail qui a été réalisé par les parlementaires pendant la réunion qu'ils ont eue avec diverses personnes de l'industrie et du public. Nous le prendrons très au sérieux. Nous reviendrons avec des recommandations et nous examinerons ensuite le projet de loi pour déterminer la direction à prendre dans l'avenir.

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : D'accord ; donc, je dirais que deux questions sont restées sans réponse jusqu'à présent, Madame la présidente. Vous savez, nous n'avons pas entendu le ministre des Finances de la semaine ; accordons-lui donc une autre chance.

Cette semaine, nous avons appris que deux de ses ministres dépasseraient déjà leur budget.

L'encre utilisée pour imprimer le budget n'est même pas encore sèche, et les gens d'en face disent déjà qu'ils dépasseront leurs budgets. Voici ma question pour le ministre des Finances : S'en tiendra-t-il à un déficit de 599 millions de dollars? Est-ce ce à quoi les gens du Nouveau-Brunswick peuvent s'attendre? Devrions-nous plutôt croire ses ministres lorsqu'ils disent qu'ils dépasseront leur budget? Quelle est la réponse?

L'hon. M. Legacy (Bathurst, vice-premier ministre ; ministre des Finances et du Conseil du Trésor ; ministre responsable de l'Énergie ; ministre responsable de la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée*, L) : Merci, Madame la présidente. Je ne sais pas de qui les gens d'en face parlent. Je ne suis pas au courant de... Nous avons présenté un budget. Nous travaillons avec notre personnel pour donner suite au budget que nous avons présenté. Il s'agit d'un plan. Voilà ce que nous ferons. Nous déploierons des efforts en vue de concrétiser les mesures que nous avons présentées et nous veillerons à ce que celles-ci soient responsables sur le plan financier, qu'elles permettent la prestation des différents services et qu'elles répondent aux besoins des différents ministères et des gens du Nouveau-Brunswick, tout comme nous l'avons exposé dans le budget. Je ne sais pas quel café ou Canadian Tire le député fréquente, mais je n'aurai pas de discussion à cet égard. Tout le monde a eu son budget. Nous procéderons à un examen mensuel sous peu. Vous aurez l'occasion de discuter du budget avec chaque ministre et de poser vos questions ;

Questions orales

donc je ne suis pas sûr de la raison pour laquelle nous parlons de scénarios hypothétiques en ce moment.

ÉDUCATION

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition, PC) : Madame la présidente, nous ne pouvons que nous appuyer sur les propos que les gens d'en face ont littéralement tenus ici à la Chambre, laquelle n'est pas un café.

Passons maintenant à la question de l'éducation. Dans son budget, la ministre de l'Éducation s'engage à consacrer 32,4 millions de dollars de plus aux assistants en éducation ainsi qu'aux mentors en gestion du comportement et 16,4 millions de plus au maintien en poste du personnel enseignant. Nous aimerions savoir exactement ce que nous verrons dans les salles de classe et si la ministre peut nous fournir les chiffres exacts, pour l'exercice budgétaire en cours, du nombre d'assistants en éducation, de mentors en gestion du comportement et de membres de personnel enseignant additionnels que nous verrons — des chiffres précis. Combien de postes additionnels seront créés cette année au titre du budget présenté par le gouvernement? Merci.

L'hon. C. Johnson (Moncton-Sud, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, L) : Merci, Madame la présidente. Je vous remercie de nous avoir donné l'occasion de partager notre vision à l'égard des mentors en gestion du comportement et des assistants en éducation, ainsi que notre vision pour le maintien en poste et le recrutement. C'est formidable. À ce stade, nous avons engagé les fonds à cet égard, et ensuite tous les merveilleux détails à ce sujet vous seront communiqués à l'étape de l'étude des prévisions budgétaires. C'est formidable, car nous devons travailler avec les districts pour déterminer les besoins. Nous nouerons le dialogue avec les parties prenantes pour déterminer exactement les besoins et les postes auxquels nous affecterons les ressources afin qu'elles puissent mieux soutenir les élèves dans nos écoles ; restez donc à l'écoute.

PHARMACIES

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition, PC) : Voilà quatre questions qui n'ont obtenu aucune réponse, Madame la présidente. C'est une bien mauvaise moyenne au bâton. Nous poserons la question à l'étape des prévisions budgétaires, mais j'espérais que la ministre pourrait répondre à la question aujourd'hui. Passons à la question suivante. Passons à la question de la santé et du projet pilote de cliniques de soins pharmaceutiques.

(Exclamations.)

Bon, je sais que la première ministre est un peu agitée ce matin, mais c'est correct. Elle aura l'occasion d'intervenir.

Je sais que le ministre de la Santé est un homme bon et qu'il veut ce qu'il y a de mieux. Il veut ce qu'il y a de mieux pour le système de soins de santé du Nouveau-Brunswick. Nous

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

devons veiller à ce que le projet pilote de cliniques de soins pharmaceutiques se poursuive. Je trouve encourageant l'esprit d'ouverture et l'accessibilité du ministre de la Santé. Je sais qu'il veut que le projet se poursuive et qu'il aimerait trouver un moyen de combler le besoin de façon provisoire et obtenir le financement nécessaire pour que le projet se poursuive jusqu'à la mise en oeuvre des cliniques de soins en collaboration. Ma question au ministre est la suivante : Que pouvons-nous faire pour l'aider à convaincre sa première ministre que c'est la bonne mesure à prendre?

L'hon. M. Dornan (Saint John Portland-Simonds, ministre de la Santé, L) : Merci beaucoup pour les mots très gentils. Oui, nous avons rencontré notre association des pharmaciens et notre ordre des pharmaciens. Le projet pilote a été un franc succès, car il nous a montré la façon dont il nous faut aller de l'avant et travailler en collaboration avec nos pharmaciens. Nous avons décrit ce qu'est une équipe de soins en collaboration, mais nous avons aussi décrit ce qu'est la collaboration entre nos pharmaciens et nos fournisseurs de soins de santé primaires. Le projet pilote de cliniques de soins pharmaceutiques nous a montré comment nous pouvions retirer des personnes de la liste des patients orphelins. Nous devons favoriser une telle approche. Il faut que les pharmaciens fassent partie de notre équipe. Nous devons travailler avec les fournisseurs de soins de santé primaires. Nous allons de l'avant. Nous discutons avec nos pharmaciens, notre association des pharmaciens et notre ordre des pharmaciens. Voilà une leçon que nous avons apprise. La première ministre et moi-même tenons beaucoup à travailler avec l'équipe de pharmaciens, soit une équipe très courageuse et utile. Merci.

SANTÉ MENTALE

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : D'accord, Nous dirons donc qu'il s'agit d'une question sur cinq qui a obtenu une réponse. Il s'agit de la Grapefruit League. Il s'agit des ligues mineures. Nous les féliciterons pour la réponse fournie.

Bon, passons à la ministre du Développement social. Hier, je lui ai demandé de prendre la parole et de présenter des excuses pour les propos qu'elle a tenus dans les médias. Aujourd'hui, je lui demande de faire la même chose. Oubliez votre formation médiatique coûteuse, oubliez vos réponses politiques et prenez un moment pour vous excuser auprès des personnes que vous avez insultées — les personnes qui souffrent de solitude et qui sont aux prises avec des troubles de santé mentale. Présentez simplement vos excuses. Voilà la meilleure chose que la ministre pourrait faire. Merci.

L'hon. M^{me} Miles (Hanwell-New Maryland, ministre du Développement social ; ministre responsable de la Société de l'inclusion économique et sociale, L) : Madame la présidente, par votre entremise, je remercie le député d'en face et je vous remercie de m'avoir donné l'occasion de prendre la parole aujourd'hui pour discuter de la santé mentale et du bien-être de tous les gens du Nouveau-Brunswick. Il est peut-être regrettable que mes propos aient été mal interprétés. La question de la santé mentale nous touche tous de manières différentes et de manières uniques, qu'il s'agisse de deuil et de perte ou de solitude et de

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

troubles de l'alimentation. Je partage les préoccupations du député d'en face concernant le bien-être des gens du Nouveau-Brunswick. Voilà pourquoi il est si important de veiller à ce que nous ayons les bons services en place pour répondre aux besoins uniques de toutes les personnes du Nouveau-Brunswick.

La décision de ne pas renouveler le financement de la ligne d'écoute Chimo n'a pas été prise à la légère. Cette décision a été prise à l'issue d'un dialogue approfondi avec le fournisseur de services. Il y a d'autres possibilités et d'autres programmes pour répondre aux besoins changeants et en évolution avec lesquels les personnes concernées sont aux prises. Nous avons la ligne téléphonique 988. Nous avons la ligne d'écoute consacrée au traitement des dépendances et de la santé mentale. Nous avons d'autres possibilités pour soutenir les gens du Nouveau-Brunswick de la meilleure façon possible.

GAZ NATUREL

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition, PC) : Merci, Madame la présidente. Nous savions déjà que les Libéraux avaient réduit le financement. Tout ce que nous demandions, c'était que la ministre sympathise un peu avec les gens qu'elle a insultés. Ce n'est pas grave. Si elle ne veut pas s'excuser, ce n'est pas grave.

Nous discuterons avec vous la prochaine fois, et nous passerons votre tour. Le ministère du Tourisme et le MTI, vous serez les ministères qui dépasseront leur budget. Nous allons maintenant passer à... Je vois que le ministre des Ressources naturelles demande qu'une question lui soit posée. C'est ce que nous ferons.

Madame la présidente, nous allons passer à la mise en valeur du gaz naturel. Grâce à l'article de la CBC, nous savons que le ministre s'oppose à la mise en valeur du gaz naturel. Nous savons que ses patrons, Mark Carney et Dominic LeBlanc, veulent voir cette mise en valeur dans la province. Je vais demander au ministre de se lever et d'expliquer aux gens du Nouveau-Brunswick pourquoi nous ne pouvons pas avoir une économie qui s'épanouira et grandira par elle-même afin que nous n'ayons pas à dépendre de ressources provenant d'autres provinces. Si ses patrons au fédéral sont en faveur, pourquoi ne prend-il pas ses responsabilités et ne nous aide-t-il pas à être une province prospère? Merci, Madame la présidente.

L'hon. M. Herron (Hampton-Fundy-St. Martins, ministre des Ressources naturelles, L) : Merci beaucoup, Madame la présidente. J'ai le plaisir de communiquer ce que ma patronne, la première ministre, veut faire. La semaine dernière, j'ai eu le grand plaisir de prendre la parole à la Chambre pour annoncer que le gouvernement actuel concevra une stratégie globale d'exploitation des minéraux qui permettra de réaliser le plein potentiel de la province en matière de mines et de minéraux. Parallèlement, le gouvernement est d'avis que les conditions sociales requises pour lever le moratoire sur l'exploitation du gaz naturel n'ont pas été remplies.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

De plus, Madame la présidente, vous savez peut-être que, d'un point de vue professionnel, j'ai en fait de l'expérience dans le secteur de l'énergie. Il n'est pas clairement établi qu'il existe un marché qui justifierait que nous y portions attention au lieu de nous concentrer sur la possibilité d'exploiter nos minéraux critiques. Nous exploiterons des richesses. La conception d'une stratégie globale d'exploitation des minéraux présente une occasion économique, et le gouvernement actuel en profitera justement. Merci.

MUNICIPALITÉS

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Merci, Madame la présidente. Le gouvernement actuel est prêt à faire le travail pour vendre Énergie NB, mais il n'est pas prêt à faire le travail qui nous rendrait prospères. Voilà la différence.

Nous avons pris part aux journées de représentation des intérêts de l'UMNB hier, Madame la présidente. Les gouvernements locaux nous ont dit qu'ils étaient toujours aux prises avec des déficits infrastructurels. Nous savons que le gouvernement actuel poursuit l'effort financier pour aider à changer la structure du financement des municipalités de la province. J'aimerais poser au ministre des Gouvernements locaux la question suivante : Pourrait-il prendre la parole, nous faire une mise au point sur la situation financière des villes et nous faire savoir si les gouvernements locaux recevront cette année de l'aide en raison du budget à l'étude? Merci, Madame la présidente.

L'hon. M. Kennedy (Quispamsis, ministre des Gouvernements locaux, ministre responsable de Services Nouveau-Brunswick, L) : Merci beaucoup, Madame la présidente. J'ai le plaisir de répondre à la première question relative à la réforme fiscale. Je suis reconnaissant de la question du chef de l'opposition cet après-midi. De nombreux parlementaires et lui ont pu prendre part hier soir à la réception de l'Union des municipalités du Nouveau-Brunswick. La première ministre, le chef de l'opposition officielle, le chef du tiers parti et moi-même étions présents — séparément, remarquez bien — plus tôt dans la journée. Nous avons eu une excellente discussion sur les défis qui se posent aux gouvernements municipaux du Nouveau-Brunswick.

Il est évident que nous travaillons à la réforme fiscale. Nous travaillons également à la réforme de l'impôt foncier dans la province. Nous avons hâte de donner de bonnes nouvelles aux municipalités lorsque je prendrai de nouveau la parole à l'Assemblée législative en mai prochain. Nous leur disons depuis le début que l'échéancier était ainsi fixé. Nous reviendrons avec un projet de loi qui leur montrera que nous allons de l'avant au chapitre de la réforme fiscale. Oui, en effet, le budget présenté par le ministre la semaine dernière prévoit des fonds permettant aux municipalités de planifier l'exercice budgétaire 2026. Merci.

Questions orales

[Original]

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Merci beaucoup, Madame la présidente.

[Traduction]

Eh bien, deux questions sur huit ont reçu des réponses. Nous nous améliorons un peu. Nous sommes sur la bonne voie. Deux questions sur huit, c'est mieux que d'habitude. Nous qualifierons cela de victoire.

IMMIGRATION

Je vais maintenant poser une question au ministre d'EPFT et ministre responsable de l'Immigration. Un grand nombre de propriétaires d'entreprises nous font part de leur point de vue. Le gouvernement fédéral a réduit le nombre d'admissions attribué. Le gouvernement fédéral se charge de l'attribution, et le gouvernement provincial s'occupe ensuite des placements pour l'immigration. Nous avons vu le gouvernement accorder la priorité à certains secteurs, dont la santé, la construction et l'éducation, mais d'autres secteurs sont aussi touchés. Nous avons vu les effets sur nos restaurants et nos industries de services. Les gens du secteur en question paient des taxes et des impôts au Nouveau-Brunswick. Ils sont ici maintenant. Ils veulent être ici. Nos entreprises souffrent. Il faut six mois pour former les gens, les faire progresser dans le système et leur permettre de commencer à travailler. Le ministre nous fournirait-il des renseignements à jour sur les mesures que prend le gouvernement pour aider les personnes qui ne font pas partie des secteurs prioritaires à rester et à travailler au Nouveau-Brunswick?

[Original]

L'hon. M. D'Amours (Edmundston—Vallée-des-Rivières, ministre des Affaires intergouvernementales ; ministre de l'Éducation, de la Formation et du Travail par intérim ; ministre responsable du Conseil de la recherche et de la productivité ; ministre responsable de l'Immigration ; ministre responsable des Affaires militaires, L) : Merci, Madame la présidente. Je tiens à remercier le chef de l'opposition officielle pour sa question cet après-midi. Madame, la présidente, il est certain que le dossier de l'immigration est très important. J'aimerais rappeler au chef de l'opposition que son ancien patron avait plus ou moins dénigré la question de l'immigration lors de la dernière campagne électorale. Donc, il est quelque peu ironique de sa part de poser des questions à ce sujet aujourd'hui. Toutefois, Madame la présidente, une chose est importante : Nous avons effectivement cerné des secteurs prioritaires, soit la santé, l'éducation et la construction.

Dans le dossier de la santé, il faut tenir compte de certaines réalités : la nécessité d'avoir des professionnels dans les hôpitaux et dans les foyers de soins ainsi que dans les écoles. Il faut aussi être en mesure de construire des logements pour que les gens du Nouveau-

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

Brunswick puissent avoir accès à un endroit où se loger, que ce soit un appartement ou une maison. Je peux vous assurer, Madame la présidente, que nous continuons à travailler très fort. Il est certain que la situation est beaucoup plus difficile dans certains secteurs, mais une chose est certaine, Madame la présidente : Nous continuerons à travailler pour l'ensemble de la population du Nouveau-Brunswick — l'ensemble de la population.

[Traduction]

SOINS DE SANTÉ

M^{me} Bockus (Sainte-Croix, PC) : Merci, Madame la présidente. Une source très fiable m'a dit que le réseau Horizon avait décliné l'offre de services de deux médecins et d'une infirmière praticienne voulant pratiquer dans le comté de Charlotte. L'infirmière praticienne voulait travailler sur l'île Deer. Horizon lui a dit qu'on n'avait pas besoin d'elle là-bas. L'un des médecins voulait travailler uniquement au Charlotte County Hospital en tant qu'hospitaliste. Or, on lui a dit qu'il devait également avoir un cabinet de médecine familiale. L'autre médecin voulait avoir un cabinet de médecine familiale sans devoir travailler en tant qu'hospitaliste. Or, on lui a dit que ce n'était pas possible. Le ministre de la Santé peut-il nous dire pourquoi Horizon a décliné l'offre de services de deux médecins et d'une infirmière praticienne dans les régions rurales, alors que les besoins y sont si pressants? Merci.

L'hon. M. Dornan (Saint John Portland-Simonds, ministre de la Santé, L) : Par votre entremise, Madame la présidente, je remercie la députée d'avoir relevé le tout. Je n'étais pas au courant de tels détails. Toutefois, nous prenons des mesures en vue de permettre aux médecins de famille de travailler principalement à partir de leur cabinet. Voilà ce qu'il nous faut. Voilà ce dont les gens du Nouveau-Brunswick ont besoin. Pour équilibrer le tout, il nous faut des médecins qui travaillent en tant qu'hospitalistes. Toutefois, nos hospitalistes doivent être récompensés de manière appropriée.

L'époque est révolue où chaque médecin devait travailler dans toutes les sphères, y compris le service d'obstétrique, les urgences, les bureaux et les hôpitaux. Dans le cadre du travail que nous accomplissons en collaboration avec la Société médicale, nous nous réjouissons à la perspective de cerner les besoins liés aux diverses spécialités dans les collectivités et les hôpitaux. Dans l'avenir, il y aura une équipe de fournisseurs de soins de santé.

Dans l'avenir, nous voulons voir, comme vous le suggérez, des hospitalistes travailler dans les hôpitaux et des fournisseurs de soins primaires travailler à partir de leur bureau. Merci beaucoup.

FINANCES

M. Lee (Fundy-The Isles-Saint John Lorneville, PC) : Merci, Madame la présidente, ma compréhension et mon approche à l'égard de l'économie et des recettes ont tendance à être

Questions orales

pragmatiques. Bon, j'ai ma propre famille, et il est ma responsabilité parentale d'informer ma fille adolescente et ma jeune fille adulte au sujet des finances et des dépenses. Toutefois, si mes enfants venaient me voir avec une facture de Visa indiquant que leurs dépenses dépassaient la limite permise et qu'elles devaient maintenant payer des intérêts sur l'argent qu'elles ont emprunté parce qu'elles ne l'avaient pas au début, et qu'elles s'en félicitaient, j'aurais honte.

Ma question s'adresse au ministre des Finances et du Conseil du Trésor. Selon un article publié le 18 mars par la Presse Canadienne, le ministre a dit que le gouvernement avait formé une équipe porteuse de transformations pour envisager des façons créatives d'augmenter les recettes. Ma question est la suivante : Quelles sont ces façons créatives d'augmenter les recettes? Quelles mesures sont envisagées et discutées? Le ministre fournirait-il des précisions?

L'hon. M. Legacy (Bathurst, vice-premier ministre ; ministre des Finances et du Conseil du Trésor ; ministre responsable de l'Énergie ; ministre responsable de la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée*, L) : Merci beaucoup, Madame la présidente, et merci de la question. Une équipe travaille au dossier en ce moment, et ce sera un processus continu qui sera présenté. En fait, il y aura des annonces non seulement au sujet de la production de recettes, mais aussi au sujet de différentes façons d'utiliser l'argent à notre disposition. Or, nous avons entendu parler à quelques reprises des dépenses et de la façon dont notre équipe dépense les fonds. Il est curieux que Richard Saillant ait en fait dit que, en tant que gouvernement, nous avons limité les dépenses par rapport à l'exercice dernier. Ainsi, nous faisons en fait déjà une partie du travail. Les membres de l'opposition mettent l'accent sur le déficit, mais nous savons pertinemment qu'il est question des recettes.

L'autre chose intéressante, c'est que l'on parle constamment de notre plateforme et du nombre de promesses qui y figurent. Nous savons que, pendant la campagne électorale, les Conservateurs n'ont fait qu'une seule promesse, et nous commençons à entendre qu'ils l'auraient brisée assez facilement. Cette unique promesse aurait coûté plus que n'importe quelle mesure que nous avons l'intention de prendre et aurait engendré un déficit bien plus grand que le déficit envisagé actuellement. Les gens d'en face disent maintenant clairement : Nous aurions fait marche arrière là-dessus. Ainsi, je ne suis pas certain d'être disposé à accepter...

M. Lee (Fundy-The Isles-Saint John Lorneville, PC) : Merci, Madame la présidente. Un communiqué publié le 18 mars figure sur le site Web du gouvernement : « Budget 2025-2026 — Favoriser le chagrin pour une dette réelle ». Ah, je veux dire « Favoriser le changement pour des progrès réels ». La répartition des dépenses prévues dans le budget comprend de nombreuses catégories : répondre aux défis posés par les tarifs, prioriser les soins de santé, jeunesse et éducation, soutenir la population vieillissante du Nouveau-Brunswick et logement. Bon, personne n'oserait prétendre que ces domaines d'investissements ne valent pas la peine, mais, lorsque vous utilisez des termes comme « accroître », « augmenter » et « mettre en oeuvre » au lieu de « budget », « abordabilité » et

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

« coût de la vie », les gens ordinaires du Nouveau-Brunswick se posent des questions. Eh bien, le prix de l'essence pour alimenter ma voiture est le même. Le prix de la laitue iceberg, de l'avocat et du boeuf haché que je m'apprêtais à acheter n'a pas changé. Ma facture d'électricité a augmenté, et je vais devoir attendre pour construire mon cabanon, car le prix d'un deux-par-quatre sera égal aux frais de scolarité pour les études postsecondaires de ma fille.

Ma question est la suivante : Outre les investissements dans les programmes actuels, quelles mesures sont prises pour rendre le coût de la vie plus abordable?

L'hon. M. Legacy (Bathurst, vice-premier ministre ; ministre des Finances et du Conseil du Trésor ; ministre responsable de l'Énergie ; ministre responsable de la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée*, L) : Merci, Madame la présidente. Encore une fois, je remercie le député de la question. J'ai de la difficulté à comprendre le message des gens d'en face, car, tout au long de la matinée, nous les avons entendus parler de dépenses imprudentes et de réductions. Les dépenses et les réductions ne sont pas la même chose. Soit vous vous inquiétez du déficit, soit vous voulez que nous fassions plus d'investissements. Ce dont je n'entends pas parler — ce dont je n'ai pas encore entendu parler —, c'est une suggestion d'une dépense imprudente que nous devrions éliminer, selon les gens d'en face. Dans quel secteur pensez-vous que nous dépensons actuellement de façon irresponsable? Quelles dépenses liées au logement? Quelles dépenses liées à la santé? Quelles dépenses liées à l'éducation aimeriez-vous que nous éliminions pour rendre la vie plus difficile pour les gens du Nouveau-Brunswick? Nous investissons l'argent dans les programmes nécessaires pour rendre la province plus forte et pour rendre les gens du Nouveau-Brunswick plus forts. Ainsi, si vous estimez que certaines dépenses ne valent pas la peine pour ces gens, veuillez nous le signaler. Faites-le-nous savoir, et nous verrons ce qui se passera. Toutefois, vous feriez mieux d'avoir confiance en ce que vous dites, car les gens du Nouveau-Brunswick ont vraiment besoin des investissements.

SANTÉ

M^{me} Mitton (Tantramar, V) : Madame la présidente, j'étais contente d'entendre finalement des représentants de la Santé publique faire le point aujourd'hui sur les mesures que celle-ci prend pour examiner les taux élevés de personnes du Nouveau-Brunswick aux prises avec des symptômes neurodégénératifs atypiques à progression rapide de cause inconnue. Toutefois, je me préoccupe de la portée limitée de l'enquête qu'a décrit le médecin-hygiéniste en chef, qui a dit que la Santé publique examinerait seulement les analyses réalisées par le Dr Marrero, analyses qui portaient sur des contaminants, comme les métaux lourds et les pesticides. Elle ne se penchera pas sur d'autres causes environnementales possibles, comme les cyanobactéries, aussi appelées algues bleu-vert. Ces dernières ont été désignées comme étant un facteur environnemental possible qui devrait aussi faire l'objet d'une étude menée par des experts comme le Dr Neil Cashman de UBC.



Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

Le ministre de la Santé veillera-t-il à ce que la portée de l'enquête s'étende aussi à l'analyse de facteurs environnementaux possibles autres que les métaux lourds et les pesticides?

L'hon. M. Dornan (Saint John Portland-Simonds, ministre de la Santé, L) : Merci beaucoup à la députée d'en face de la question. Je ne suis pas épidémiologiste. Je ne dirai pas à l'Agence de la santé publique du Canada ou au médecin-hygiéniste sur quoi ils devraient se pencher.

Je suis très content que le médecin-hygiéniste en chef ait tenu une séance d'information technique ce matin et je suis aussi très content d'annoncer que, plus tard aujourd'hui, la première ministre Holt et moi parlerons à des personnes qui sont atteintes du mystérieux phénomène neurologique.

Nous attendons avec intérêt, d'ici à très peu de temps, au cours des prochains mois, un rapport réalisé au sein du ministère par notre propre médecin-hygiéniste en chef ainsi que par des gens de l'ASPC, un rapport qui abordera la question du phénomène inexplicé. Les résultats de l'enquête et les conclusions des experts mentionnés nous orienteront davantage. Merci beaucoup.

M^{me} Mitton (Tantramar, V) : Madame la présidente, je suis contente que le ministre et la première ministre rencontrent enfin les patients et que nous commençons enfin à voir les choses avancer dans le dossier.

[Original]

Toutefois, les gens de la province ne font plus confiance à Santé publique Nouveau-Brunswick pour mener une enquête indépendante. La semaine dernière, la première ministre a déclaré que son gouvernement avait demandé à l'Agence de la santé publique du Canada de jouer un rôle de chef de file et que celle-ci avait refusé la demande. Cependant, aujourd'hui, elle a été contredite par son médecin-hygiéniste en chef, qui a déclaré qu'il n'avait pas demandé à l'Agence de la santé publique du Canada de mener l'enquête.

Madame la présidente, il n'est pas trop tard pour rétablir la confiance dans cette enquête. Le ministre de la Santé demandera-t-il officiellement à l'Agence de la santé publique du Canada de prendre la direction de l'enquête?

[Traduction]

L'hon. M. Dornan (Saint John Portland-Simonds, ministre de la Santé, L) : Merci beaucoup de la question. Nous nous préoccupons principalement des gens, des gens qui sont atteints du phénomène, et de nous assurer qu'ils reçoivent les bons soins des bons praticiens au Nouveau-Brunswick. Nous travaillons en collaboration avec l'Agence de la santé publique du Canada, et il n'est pas question de savoir qui dirige et qui ne dirige pas. La responsabilité incombe principalement au Bureau du médecin-hygiéniste en chef. Ce dernier travaille en collaboration avec L'ASPC chaque semaine. L'ASPC fournit des conseils. Nous examinerons

Questions orales

les données. Vaut-il mieux assumer la direction, ne pas l'assumer ou travailler ensemble? Notre choix a été d'encourager les organisations concernées à travailler ensemble dans l'intérêt du bien-être des gens du Nouveau-Brunswick. Merci beaucoup.

ENVIRONNEMENT

M. Hogan (Woodstock-Hartland, PC) : Merci, Madame la présidente. Les gens de ma circonscription qui habitent aux alentours du chemin Beardsley, près de la station-service Murray's Irving, sont extrêmement préoccupés par le désastre environnemental qui s'y est produit. Ma question s'adresse au ministre de l'Environnement. Les gens veulent savoir ce qui se passe. Ils veulent être certains que leur eau courante est potable et ils veulent savoir ce que fait le ministère de l'Environnement pour y veiller. Je demande au ministre de l'Environnement de tenir une réunion publique avec les gens de la région afin qu'ils puissent obtenir les renseignements. Merci.

[Original]

L'hon. M. LePage (Restigouche-Ouest, ministre de l'Environnement et du Changement climatique ; ministre responsable de la Société de développement régional, L) : Merci, Madame la présidente.

[Traduction]

Merci beaucoup de la question. Comme je l'ai dit hier, encore une fois, la préoccupation, en ce moment, c'est la population. L'enquête est toujours en cours. Aussitôt que nous obtiendrons les résultats de l'enquête, nous rendrons les renseignements publics.

Je tiens maintenant à m'assurer que le député est conscient que le maire, le conseil et les gens de la région ont été informés au sujet de leur situation. Nous obtiendrons les résultats en question et, dès que nous les aurons, nous les rendrons publics.

Il y a une autre chose. Des travaux d'assainissement sont en cours pour atténuer les effets sur notre environnement. Merci.

M. Hogan (Woodstock-Hartland, PC) : Madame la présidente, je comprends que nous voulions qu'une enquête soit menée pour élucider ce qui s'est passé. Vous savez, tout le monde sait qu'une énorme fuite de diesel de 100 000 litres ou peut-être plus s'est produite. Là n'est pas la question. Chaque jour, les gens passent en voiture devant les lieux. Ils voient des camions pomper le liquide du fossé. Les gens voient des travailleurs creuser des puits. Hier, ils ont vu des 16 travailleurs portant des casques blancs se réunir là-bas. On excave davantage le sol. Les gens veulent savoir ce qui se passe. Tout ce que je demande, c'est la tenue d'une réunion publique avec la population, non pas pour expliquer ce qui s'est passé, étant donné qu'une enquête est en cours à cet égard — je comprends cela —, mais pour faire savoir aux gens que le gouvernement est d'avis qu'une bonne eau potable est

Questions orales

importante et pour qu'ils soient informés des mesures prises par le gouvernement pour veiller à ce qu'ils aient une bonne eau potable dans l'avenir.

[Original]

L'hon. M. LePage (Restigouche-Ouest, ministre de l'Environnement et du Changement climatique ; ministre responsable de la Société de développement régional, L) : Merci, Madame la présidente.

[Traduction]

Je rappelle au député d'en face qu'il est très, très important de souligner toute la surveillance qui a été faite. Les puits aux alentours du site ont été analysés, et il n'y a aucune contamination de l'eau potable. Voilà tout d'abord une mesure que nous prenons.

Nous travaillons encore à régler les problèmes. Toutefois, vu nos règles et règlements stricts, et je pourrais en nommer quelques-uns, le processus est très complexe. Nous voulons nous assurer que nous vous donnons les bons renseignements au bon moment. Les gens seront très bientôt informés sur l'enquête. Je ne commencerai pas à donner de faux renseignements ni de mauvais renseignements à la Chambre. J'obtiendrai le bon rapport. Merci.

M. Hogan (Woodstock-Hartland, PC) : Merci, Madame la présidente. Je ne demande pas qu'on me donne de mauvais renseignements ni de faux renseignements ni que l'on fasse des suppositions quant à ce qui peut avoir causé la fuite. Tout ce que je dis, c'est que toutes sortes de rumeurs circulent dans la collectivité. On dit toutes sortes de choses. Il s'agit de l'occasion parfaite pour tenir une rencontre publique de sorte que les gens sachent ce qui se passe en ce qui concerne les mesures d'assainissement, les raisons pour lesquelles elles sont prises, les mesures qui se poursuivront et la façon dont la question sera traitée dans l'avenir et de sorte que les gens sachent qu'ils auront de l'eau potable sécuritaire et que leur santé n'est pas en danger. Il ne s'agit pas d'une chose difficile. J'aimerais voir la tenue d'une rencontre publique. J'aimerais que le ministre demande à son personnel d'en tenir une. La municipalité en veut une. J'ai parlé à la mairesse hier soir, et elle est, elle aussi, en faveur d'une rencontre. Quand la rencontre aura-t-elle donc lieu?

[Original]

L'hon. M. Gauvin (Baie-de-Shediac—Dieppe, ministre de la Sécurité publique ; ministre responsable de la Francophonie, L) : Merci beaucoup, Madame la présidente. En tant que ministre de la Sécurité publique, je parle avec mon collègue, le ministre de l'Environnement et du Changement climatique. Ce dernier a répondu à la question. Lorsque les réponses seront disponibles, il vous les donnera toutes publiquement. Il donnera les réponses à la population de votre région ; il n'y a aucun problème.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

Cela étant dit, j'aimerais parler de ce que j'ai entendu de l'autre côté de la Chambre. Les parlementaires du côté de l'opposition ont parlé de ce que nous avons littéralement dit et ils ont dit qu'il s'agissait d'incongruités.

J'ai été assis de l'autre côté de la Chambre pendant six ans et je peux vous parler des incongruités que j'ai entendues. Je suis content qu'il y ait de jeunes francophones ici ; vous verrez quelle sorte de gouvernement vous aviez avant notre arrivée au pouvoir. On nous avait promis que le premier ministre apprendrait le français, que le gouvernement ne fermerait pas des urgences, qu'il éliminerait la double imposition, qu'il réduirait le nombre de patients sans médecin de famille, qu'il n'enlèverait pas de droits aux francophones, que les investissements destinés aux anglophones et aux francophones seraient égaux et qu'il négocierait de bonne foi. Il avait dit qu'il avait reçu des milliers de courriels alors qu'un seul a été retrouvé.

Le problème avec le chef de l'opposition, c'est qu'il a une ceinture noire en karaté ; cependant, pour ce qui est de la politique, il n'a certainement pas un cordon bleu.

[Traduction]

Rappel au Règlement

M^{me} M. Johnson (Carleton-Victoria, PC) : J'invoque le Règlement, Madame la présidente, outre le fait que mes oreilles bourdonnent maintenant, je crois que la réponse du ministre de la Sécurité publique n'avait absolument aucun lien avec la question posée par le député de Woodstock-Hartland.

La présidente (L'hon. M^{me} Landry) : Pour répondre à votre rappel au Règlement, la présidente ne surveille pas les questions posées ni ne décide quelles questions sont bonnes ou mauvaises ; je ne décide donc pas si la réponse fournie est bonne ou mauvaise.

Questions Orales

PENSIONS

L'hon. M^{me} Holt (Fredericton-Sud—Silverwood, première ministre ; ministre responsable des Langues officielles, L) : Merci beaucoup, Madame la présidente. Mardi, j'ai pris en note une question du chef de l'opposition officielle. J'ai la réponse, alors j'aimerais répondre à la question.

Concernant les droits de pension pour les 2 500 travailleurs, le gouvernement du Nouveau-Brunswick est actuellement en négociation avec les syndicats. Sous réserve de conditions d'admission, tous les employés qui sont membres du syndicat peuvent participer au régime déterminé.



Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

[Original]

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Cela va-t-il continuer pour ces employés, en ce qui a trait au nouveau système qu'ils choisiront à l'avenir? J'espère que ma question va faire plaisir au ministre de la Sécurité publique.

L'hon. M^{me} Holt (Fredericton Sud-Silverwood, première ministre ; ministre responsable des Langues officielles, L) : Oui.

La présidente (L'hon. M^{me} Landry) : La période de questions est terminée.

